



Préparation au certificat « Bases pour l'analyste de semences »

Préparer le certificat « Bases pour l'analyste des semences » délivré par le LNR*, pour la reconnaissance des laboratoires d'entreprises dans le cadre de la certification des semences. Acquérir le socle de compétences nécessaires pour exercer l'activité d'analyste de semences dans un laboratoire reconnu

A2704

3,5 jours / 1955 € HT (déjeuners compris)

Session A2704

Du 16 au 19/05/2022

Qualification : 20/05/2022

Session A2704A

Du 17 au 20/10/2022

Qualification : 21/10/2022

à **Beaucouzé (49)**

Responsable du stage : **Elodie SAUMUREAU**

Contact : 02 41 72 18 62

elodie.saumureau@sem-ae.fr

PROGRAMME

Une connaissance de l'environnement et de l'organisation d'un laboratoire reconnu est recommandée

- > Présentation de la filière semences et du système de certification des semences
- > Présentation des méthodes d'analyse selon les règles de l'ISTA (échantillonnage, pureté, dénombrement, teneur en eau, faculté germinative, état sanitaire)
- > Calcul et expression des résultats, reprises (germination)
- > Visite des laboratoires, démonstrations, travaux dirigés
- > Examen théorique indépendant : qualification par le GEVES – SNES – LNR semences

OBJECTIFS

- > Connaître l'environnement réglementaire du laboratoire reconnu et savoir rechercher une information réglementaire
- > Découvrir et comprendre les méthodes et techniques d'échantillonnage, d'analyse de pureté spécifique et de dénombrement, d'analyse de germination, d'analyse sanitaire et de teneur en eau
- > Être capable de rechercher et d'appliquer les conditions de validation (calcul et expression des résultats), de reprise des analyses d'essais de semences

PUBLIC CONCERNÉ

- > Personnel devant réaliser des analyses de semences dans le cadre de la reconnaissance des laboratoires

PRÉREQUIS

- > Aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- > Démonstrations et travaux pratiques
- > Visite des laboratoires du GEVES – SNES – LNR semences

ÉVALUATION ET SUIVI

- > Questionnaire de satisfaction
- > Auto-évaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques
- > Attestation de formation

CONSEILS PRATIQUES

Nombre de places limité afin de garantir de bonnes conditions d'apprentissage notamment pour les visites et démonstrations. Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de réception des inscriptions. Effectif maximal : 12 participants. Pour l'examen, l'inscription obligatoire à réaliser sur le site internet du GEVES



- Intervention d'experts GEVES-SNES-LNR SEMENCES

* LNR : Laboratoire National de Référence